






> DROIT DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

ATOUTS

- › Formation de qualité dispensée par des professeurs universitaires, magistrats et avocats dont certains ayant collaboré à la réforme du statut de l'expertise judiciaire
- › **Formation agréée** par le Ministre de la Justice
- › Formation concentrée sur une courte période (2 mois), en vue d'**obtenir rapidement l'attestation de réussite, sésame pour exercer les fonctions d'expert judiciaire.**
- › Formation valorisée pour les candidats aux formations continues en Criminologie et Psychiatrie Judiciaire et en Evaluation des atteintes à la santé

EN PRATIQUE

-  39h de cours établies sur l'AR du 30/03/2018 en soirée
40h de formation
-  ULB - Campus du Solbosch (Ixelles)
-  650 €

RESPONSABLE ACADÉMIQUE & INTERVENANTS

Anne LERICHE DrSci,
Chargée de cours à Faculté de Droit et de Criminologie, ULB
Conseillère scientifique auprès du Service d'Appui du Ministère public

Intervenants

- › Estelle ARPIGNY
- › Brigitte COLLIN
- › Sophie CUYKENS
- › Christian de VALKENEER
- › Jacques ENGLEBERT
- › Laurent KENNES
- › Isabelle LUTTE
- › Patrick MANDOUX
- › Isabelle LUTTE
- › Patrick MANDOUX

PUBLIC

- › Experts judiciaires & candidats experts judiciaires
- › Candidats Francophones & néerlandophones

Toutes les inscriptions s'effectuent sur base d'un dossier d'admission. Pour assurer la qualité de la formation, le nombre de places est limité.

INSCRIPTION

<http://helsci.ulb.be>

CONTACT

02/555 85 17
helsci@ulb.be
[facebook/ULBHeLSci](https://www.facebook.com/ULBHeLSci)